N° 1332. — 4e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 11 Décembre 1892

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Journal Républicain quotidien

Chronique de la Semaine

On ne peut contenter tout le monde et son père affirme un dicton populaire.

Plus simplement, on pourrait dire qu'on ne peut contenter tout le monde, car il y aura toujours des mécontents, ce qui prouve mieux que tout le reste, combien l'œuvre du Créateur est imparfaite.

Voyez plus tôt nos adversaires politiques : Il y a quelques semaines, ils criaient sur le mode aigu, qu'on voulait étouffer la lumière sur le Panama, qu'on cherchait à sauver des personnages compromis et enfin que la République était le gouvernement de la corruption, en même temps que celui de la dissimulation.

Un peu ému de ces protestations qui, tout en paraissant jaillir du cœur, sortaient plus vraisemblablement du foie, organe sécrétant la bile, le gouvernement pour établir publiquement son énergique désir de faire la lumière, arrêta brusquement ces jours dernierles administrateurs du Panama.

Sans se préoccuper de leurs hautes relations dans le monde politique, sans tenir compte de leur situation personnelle dans l'état social, on ne se gêna pas pour écrouer à Mazas, MM. Charles de Lesseps et Marius Fontanes.

Comme vous que nos adversaires aient applaudi à cette mesure de rigueur !

Pas le moins du monde.

Il paraît que la période d'action, période militante s'il en fut, dans laquelle est entré le gouvernement, constitue tout simplement : *un dérivatif.*

C'est comme dérivatif qu'on envoya les administrateurs du Panama en Cour d'assises.

C'est comme dérivatif que des mandats d'amener nouveaux vont être lancés.

Tout ce que tente le gouvernement pour faire la lumière est considéré par la réaction comme un dérivatif.

Peignez-vous en blanc, vous avez tort.

Badigeonnez en rouge, vous avez tort.

Tous les pinceaux du monde et toutes les couleurs de la terre ne feront jamais que le peintre qui s'en sert ait raison.

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé.

Eh, comme on ne peut pas tuer la République, on s'efforce de dire qu'elle est corrompue et qu'elle cherche par tous les moyens à cacher ses vices, à dissimuler ses plaies.

Nous aurons tort d'attendre un peu d'indulgence de la part de nos adversaires, ...ancé que la Parlementoral dont on ...ns réactionnaires ...ngles et à rester sourds, chaque fois qu'une mesure de nature à satisfaire l'opinion publique sera prise.

Le gouvernement ne s'en soucie guère, nous l'espérons du moins.

Il fera la pleine lumière, parce que c'est son devoir de la faire et l'interprétation donnée aux sages mesures qu'il pourra prendre ne doit troubler personne.

Puisqu'il est convenu que quoiqu'elle fasse, la République doit avoir tort, il n'y a plus lieu de se préoccuper de ce que prétendent à ce sujet, nos adversaires.

Du reste, nous l'avons dit plusieurs fois et il est bon de le redire maintenant que la lessive sera terminée, nous verrons quel contingent de linge sale aura fourni la réaction à l'étuve désinfectante.

Il n'y aura très probablement pas lieu pour le parti conservateur, de lancer vers le ciel un triomphant hosannah.

Ce qui se passe en ce moment donne déjà une idée de ce que sera la suite.

Donc, sachons attendre et pleurera peut-être, qui veut rire le dernier.

***

Le citoyen Lafargue qui vient de créer à Lille, un comité de femmes ne nous avait pas dit que l'un prochain, le mandat législatif serait brigué par un certain nombre de citoyennes.

Lui-même Lafargue, disciple de J. Guesde et Sous-Manitou du Marxisme, a l'intention à ce qu'on raconte, d'inviter galamment une citoyenne à le remplacer au siège de la première circonscription de Lille.

Ce n'est pas une levée de boucliers qui se prépare, c'est une levée de tabliers.

La « candidate » n'est pas encore choisie, mais il paraît que le citoyen Lafargue doit présenter prochainement à la population ouvrière une bonnet les plus tuyautés du collectivisme.

C'est du reste la Ligue révolutionnaire qui va prendre la direction de cette campagne et si nous en croyons l'*Éclair*, quatorze candidatures sont déjà désignées.

On donne des noms.

En première ligne, on cite les citoyennes Hubertine Auclert, fondatrice de *La Citoyenne*, Benoîte Marcil, rédacteur à l'*Esprit de la Femme*, Hermance Chatelain, directrice de la *Revue Européenne*, Paule Minck, femme Négro, qui, on doit s'en souvenir encore, tenta il y a quelques années de faire inscrire à l'état-civil de Marseille ses deux rejetons, sous les prénoms suggérés de Louise-Annibal-Vercingétorix pour l'aîné ; Caton-Cesar-Lucifer-Blanqui pour l'autre.

L'employé de la mairie shuri objecta que ces prénoms extraordinaires ne figuraient pas au calendrier grégorien.

Madame Paul Minck, femme Négro, insiste, fit un procès qu'elle perdit et un troisième enfant étant né plus tard, la vaillante citoyenne renonça définitivement à additionner le dernier de ses fils de prénoms ridicules.

Celui-là doit un jour ...ng clergé à l'employé de la mairie.

Sans cet humble fonctionnaire, le jeune Négro s'appellerait, de son prénom : *Vomito.*

Ce serait fort original, mais aux heures printanières de la puberté, quand le cœur s'ouvre aux douces confidences, quelles douches ce serait pour lui de s'entendre appeler tendrement « mon petit Vomito. »

En attendant il s'appelle Ernest et sa mère est *candidate.*

Elle n'est pas la seule comme on a pu le voir. Il y a encore d'autres noms que ceux déjà cités par nous.

On désigne comme mûres pour les élections législatives, les citoyennes d'Etoc, peintre, Louise Barbaroussa, institutrice, Elise Odin, Noël Bertier, Sarah Bernard et peut-être aussi la citoyenne Caresse.

On ne désigne de tout, même de faire éternellement des ratatouilles à la margarine.

Ces dames désirent tenir à leur tour, l'assiette au beurre.

Le citoyen Lafargue, avec cette vieille galanterie espagnole qui n'abandonne jamais les cubains exportés, désire se dépouiller d'un siège, très compromis par lui, au profit d'une citoyenne.

L'intention est excellente.

Elle nous rappelle un peu Bilboquet offrant généreusement à un ami une malle qu'on doit reprendre au bas de l'escalier.

Qui donc prétendait que nous traversions une période de tristesse ! Il nous semblepourtant qu'on est très gai, dans le clan collectiviste. On ne dit plus maintenant comme dans les barraques où s'exhibent des lutteurs : — A qui le caleçon ?

On remplace cette apostrophe par celle, plus « fin de siècle », de :

— Allons, mesdames, à qui la culotte ? Saint-Martin n'avait donné que la moitié de son manteau.

Lafargue offre d'une seule fois les deux jambes et le fond de son « inexpressible ».

On n'est pas plus talon rouge.

E. LAGRILLIERE-BEAUCLERC.

Trahi par les siens

Le *Travailleur*, dans son numéro du 17 décembre, parmi toutes les amabilités qu'il nous adresse, s'exprime en ces termes :

Nous ne voulons point, parce que nous savons l'impossibilité, changer la société en fond en comble, tout d'un coup et vous le savez mieux que personne — puisque nous nous servons du bulletin de vote pour faire la conquête des pouvoirs publics et que dans les municipalités socialistes on y fait ce que l'on peut pour apporter à la classe ouvrière des améliorations successives.

Or, ce même *Travailleur*, dans son numéro du 15 octobre, publiait la déclaration suivante de Jules Guesde :

Ah ! certes, non, le parti ouvrier n'ajournera pas à une époque aussi lointaine qu'indéterminable la sortie de l'enfer social.

Parti de Révolution et par suite d'insurrection, lorsque l'insurrection devient plus que possible, nécessaire, il n'accordera pas, il ne pourrait accorder, sans trahison, un pareil sursis à la digestion ou à l'indigestion bourgeoise.

Voilà la vraie doctrine, signée Jules Guesde !

Est-ce que le *Travailleur* du 17 décembre reniera le *Travailleur* du 15 octobre ?

Est-ce que l'organe de MM. Guesde et Lafargue change de couleur avec les saisons ?

Que les rédacteurs un peu inexpérimentés du *Travailleur* y prennent garde, car ils se rendent tout simplement coupables de trahison envers le maître qui a dit : *l'on ne peut pas sans trahison accorder un pareil sursis à la bourgeoisie.* »

Un de ces jours nous apprendrons que le groupe du *Travailleur* a été excommunié à son tour, ni plus ni moins que Deschildre et le groupe armentiérois !

P. L.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE PANAMA

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE et les perquisitions

Paris, 18 décembre. — Quelques-uns des commissaires de police qui ont procédé aux perquisitions de vendredi dernier vont compléter leurs opérations.

Dès demain matin, M. Clément retournera chez M. de Lesseps accompagné d'un expert pour procéder à la levée des scellés qu'il a apposés vendredi matin. Les scellés enlevés, l'expert prendra connaissance des papiers saisis, en fera un tri, en retenant que ceux qui peuvent servir à l'instruction, lesquels seront de nouveau mis sous scellé et portés dans le cabinet de M. Franqueville ou les dossiers s'entassent.

De son côté, M. Lawall retournera rue de la Victoire à la Société de Panama pour accomplir la même opération.

L'affaire entre ainsi dans ce qu'on est convenu d'appeler dans le monde judiciaire « la période d'instruction ».

D'autre part, on annonce qu'une réunion des trois commissaires aux délégations judiciaires, MM. Cochefert, Clément et Touny a eu lieu samedi soir chez M. Franqueville.

M. Cochefert serait, dit-on, chargé d'exécuter une mission en province. Partirait-il pour la Chesnaye.

Le préfet de police et le procureur général ont conféré fort tardivement dans la soirée avec le ministre de la justice.

A Mazas

Les cellules des prévenus

Le *Gaulois* donne le détail du mobilier des cellules occupées par les administrateurs du Panama :

Le plafond est très bas. Un homme de taille moyenne peut l'atteindre en élevant le bras. La porte est en plein chêne ; en haut est un guichet percé d'un judas, d'où les soixante-quatre surveillants peuvent sans cesse examiner les détenus. Au niveau du guichet, une planchette faisant saillie, sur laquelle, au moment de la distribution des vivres, on pose la gamelle.

Un chiffre indiquant le numéro de la cellule est peint en noir sur la face externe de la porte. On a accroché à cette porte deux plaques en zinc qui indiquent que les cellules sont occupées. Sur l'une, les numéros de la galerie, de l'estrade. Sur l'autre, beaucoup plus petite, est gravé un seul numéro ; c'est celui qui est strié bué au détenu après qu'il a été écroué. Le détenu au effet, n'a plus de nom pour le personnel de la prison. Sa place, son numéro le suit partout où il va ; au promenoir, à l'infirmerie.

Les murs des cellules sont uniformément peints en jaune et absolument nus.

L'administration y colle des affiches qui relatent les règles à observer par le détenu et l'inventaire du mobilier.

Voici le texte de l'inventaire du mobilier des cellules de MM. de Lesseps, Fontane et Sans-Leroy.

PRISON DE MAZAS

Etat des objets composant le mobilier de la cellule n° ....

1 hamac garni de boucles et courroies ; 1 matelas de laine et crin ; 2 couvertures de laine belge ; 2 draps de toile ; 1 tabl e à tiroir ; 1 chaise ordinaire ; 1 gamelle en fer battu étamé ; 1 bidon ; 1 gobelet ; 1 cuiller en bois ; 1 terrine toilette ; 1 crachoir ; 1 balai de chiendent ; 3 tablettes de bois blanc.

Le Directeur.

A côté de cette affiche, une pancarte indiquant les prix des articles vendus dans la cantine de la prison ; puis l'*Almanach de la cellule*, où les détenus effaceront chaque jour écoulé et sur les marges duquel sont imprimées des historiettes morales.

...du baron Reinach

La mort ...

Les explications du docteur ...tion

En réponse à la demande d'interpellation de M. Georges Berry, dont nous avons parlé, le médecin de l'état-civil qui a constaté le décès du baron de Reinach, donne les explications suivantes :

C'est le 20 novembre, à six heures et demie du soir, que, sur un avis de la mairie, je me suis présenté au domicile de M. de Reinach pour y constater son décès. J'examinai alors, très attentivement, toutes les parties du corps ; mon premier soin — comme du reste, en toutes circonstances semblables — fut de soulever la paupière du mort afin d'être certain, par le degré d'affaissement de la cornée, du décès réel de la personne soumise à mon examen.

La cornée était, en effet, affaissée, mais je puis affirmer que la dilatation de la pupille ne m'a point frappé ; et elle est un signe caractéristique d'un empoisonnement par l'Afrojuja, comme il a été dit par plusieurs toxicologues ou la retrouve aussi dans d'autres cas de mort, comme celui, par exemple, causé par une hémorragie cérébrale.

Je n'avais donc pas à m'en étonner outre mesure et, je vous le répète, elle ne m'a point frappé au point d'éveiller en moi des soupçons sur la nature de la cause de ce décès.

La bouche était fermée ; je l'ai ouverte, et je n'y ai constaté ni gonflement ni tuméfaction ; la face était normale, les traits sans contraction, et sur le corps enfin, après un minutieux examen, je n'ai relevé ni trace de violence ni la moindre ecchymose.

Ces constatations terminées, comme je me retournais, j'aperçus le docteur Benoit du Martouret qui tenait à la main une feuille de papier. Je m'approchai de lui. « C'est mon certificat, me dit-il ; il conclut à une congestion cérébrale. »

Je le priai de le conserver.

J'ai cru comprendre de plus que le docteur Benoit de Martouret avait en l'occasion de soigner M. de Reinach pour une maladie de cœur. C'est devant ces déclarations et ces constatations que j'ai attribué la mort de M. de Reinach à une congestion cérébrale.

Quant au docteur Benoit du Martouret, son cas est bien simple ; il soignait M. de Reinach, il est lié par le secret professionnel.

CORNÉLIUS HERZ

Le correspondant du *New-York Herald*, télégraphie de Londres :

Je me suis rendu plusieurs fois à l'Hôtel Burlington pour voir M. Herz. Il m'a dit de lui écrire au sujet de ce que je désirais savoir de lui. J'écrivis donc, annonçant à M. Herz que je voulais l'entretenir sur l'affaire de Panama.

M. Herz me répondit qu'il causerait de la chose un peu plus tard.

Hier, comme je lui demandais ce qu'il comptait faire au sujet de sa radiation de la Légion d'honneur, il m'a répondu : « « le docteur Herz ne cède » sidère pas la chose comme importante. »

VENTE DES BIENS DE M. DE LESSEPS

M. Ferdinand de Lesseps ignore encore les malheurs qui ont frappé sa famille.

Une parolle nouvelle le tuerait.

Par contre, de triste préparatifs sont faits autour de lui, en silence à son insu.

On va tout vendre à La Chesnaie.

D'immenses affiches préparées par le notaire et l'avoué d'Issoudun annoncent qu'à l'audience des criées du tribunal civil de cette sous-préfecture, le mardi 10 janvier à midi, on mettra aux enchères publiques, sur saisies immobilières, les divers immeubles qui forment la propriété de M. Ferdinand de Lesseps :

Le domaine de La Chesnaie, les bois de La Chesnaie, les bâtiments de La Chesnaie, le domaine de Presle, etc.

On met aux enchères la nue-propriété de ces divers immeubles pour « y joindre l'usufruit » au décès de M. de Lesseps.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Paris, 18 Décembre. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la Commission d'enquête entendra aujourd'hui diverses personnes, entre autres le baron de Soubeyran, qui aurait oublié un chèque de 40,000 francs. Le caissier de la Société du canal de Panama, est un particulier qui serait actuellement à Mazas, dont le nom est inconnu.

Le baron Cottu

M. le baron Cottu est attendu pour demain matin, 5 heures 41, venant de Vienne. Mme Cottu ayant exprimé le désir que son mari ne fut pas arrêté à son domicile, M. Cottu lui a fait la promesse qu'il se constituerait lui-même prisonnier.

L'instruction judiciaire

M. le juge d'instruction Franqueville poursuit activement le dépouillement de l'énorme tas de papiers qui ont été saisis dans les quatrième et cinquième sections vendredi dernier. Il en a pour ...ce que nous disions Mais nous devons répéter ...ouveaux hier, c'est qu'il n'y a pas de ...ment dans d'après décernés. C'est seulement l'information à laquelle il se livre, qui permettra à M. Franqueville de reconnaître s'il y a lieu d'impliquer de nouveaux personnages dans l'affaire. Mais jusqu'ici aucune constatation de ce genre n'a pu être faite.

Tout en examinant les pièces saisies, M. Franqueville va faire citer un certain nombre de personnes à titre de témoins. C'est ainsi que parmi les premiers qui seront assignés en cette qualité, se trouve M. Delahaye, qui va être mis en demeure dans les formes et sous les conditions prévues par les lois, de préciser les allégations qu'il avait portées à la tribune et reproduites devant la commission d'enquête.

ÉLECTION SÉNATORIALE

ARDENNES

Mézières, 18 décembre :

Inscrits : 859. — Votants : 856.
Suffrages exprimés : 833.

MM. Tirman, conseiller général, ancien gouv. d'Algérie, rép. 428 Elu.
Carneau, député radical 344

Il s'agissait de remplacer M. Péronne, républicain, décédé M. Péronne avait été élu, au renouvellement de 1888, en tête de la liste républicaine, par 472 voix sur 874 votants. M. Joly-Braconnier, candidat réactionnaire, avait 300 voix.

DUEL ARÈNE-ANDRIEUX

Paris, 18 décembre. — La rencontre, qui avait été décidé pour cet après-midi, à 5 heures entre MM. Emmanuel-Arène et de Boisandré, secrétaire de la rédaction de la *Libre Parole*, n'a pas eu lieu.

M. de Boisandré avait cru de son devoir de secrétaire de la rédaction de se substituer au signataire de l'article visé par la plainte de M. Arène, ce signataire lui était d'ailleurs parfaitement inconnu.

Or, M. Andrieux, auteur de cet article se trouvait à Londres lors des pourparlers engagés entre les témoins de MM. Arène et de Boisandré, ce n'est qu'à la veille de la presse qu'il prend cet incident. Aussi, arrivait-il cette nuit à Paris.

A la première heure ce matin il se présentait au domicile de M. Georges Duval, l'un des témoins de M. de Boisandré et lui annonçait qu'il allait déposer sa carte à M. Arène se substituant ainsi à M. de Boisandre.

Effectivement, à 11 heures, M. Andrieux remettait sa carte à M. E. Arène et bientôt matinal en rapport deux de ses amis avec ceux de son adversaire.

On apprend que M. Andrieux est l'ancien préfet de police et l'ancien député.

M. de Morès en Belgique

Paris, 18 décembre. — La *Presse* annonçait ce matin que le marquis de Morès se trouvait actuellement dans un hôtel de Bruxelles, allié à la suite d'un duel, où il aurait été blessé à l'épaule, par son adversaire grand négociant de Paris.

Le motif de la rencontre aurait été une violente discussion relative à propos de l'antisémitisme.

A la *Libre Parole* on nous a assuré qu'effectivement M. de Morès était actuellement absent de Paris, mais que la cause de ce déplacement était une affaire tout-à-fait personnelle et qu'aucune rencontre n'avait eu lieu à laquelle il eût pris part.

Lettre de M. Drumont à M. Caraet

Paris, 18 décembre. — La *Libre Parole* publiera demain une lettre adressée par M. Edouard Drumont au Président de la République, par laquelle il lui demande de faire annoncer qu'il accomplira en entier la peine de trois mois à laquelle il a été condamné. Il se plaint des bruits que l'on a fait courir ; diverses reprises sur sa mise en liberté et ajoute que si on lui faisait remise du reste de sa peine, il n'en attaquerait pas moins les ministres sans dignité.

La Convention France-Suisse

Paris, 18 décembre. — Le rapport de M. Méline, sur la convention franco-suisse, déposé hier sur le bureau de la Chambre, sera distribué aujourd'hui aux députés.

La Chambre va se prononcer définitivement avant Noël ; car on s'accorde à dire qu'elle prendra le 24 décembre les vacances du jour de l'An.

L'ESPION DE BREST

Brest, 18 décembre. — Il est exact qu'un dessinateur du port de guerre a pris la fuite.

Il est né en Alsace. Il est marié.

Ce dessinateur était président de l'Association ouvrière du port : mais il fut obligé de donner sa démission, il y a deux mois, par suite d'une erreur dans ses comptes.

La gendarmerie maritime du port de Brest fait des recherches dans les environs ; mais le dessinateur a eu le temps de passer à l'étranger.

Dans l'atelier des machines, on a constaté la disparition de plans de machines et de détimants.

Brest, 18 décembre. — Ce dessinateur se nomme Frantzenan. Frantzenan, dont le père habite Luçquen, en Tonkin, a disparu, depuis le 5 décembre, en compagnie d'une fille. Les dernières nouvelles qu'on a de lui sont de Paris ; il arrivait avec femme qu'il passait la frontière. Mais il pourrait bien être resté à Paris.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

UN DRAME A LA PRÉFECTURE D'ORAN. — Oran, 18 décembre. — Un drame

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 41

MORTEL AMOUR !

PREMIÈRE PARTIE

SŒURS DE LAIT

— Ne tremble donc pas pour rien... Je ne veux d'ailleurs ajouter qu'un mot. Il est fort heureux que tu n'aies pas épousé M. de Hambert...

— Pourquoi ?

— Pour telle raisons plus sérieuses les unes que les autres...

— Mais encore !

— Non, ne me cherches plus tard et à loisir... Parlons de lo... Es-tu heureuse au moins ?

— A peu près.

— Où M. Chambay ?...

— N'a qu'un défaut...

— Lequel ?

— Eh ! tu le comprendra bien assez vite...

— Il n'est pas de ton monde... En bien ! vrai ! Ce n'est pas un si grand malheur et j'ai bien envie de lui en faire compliment. Il n'est pas déjà si marvilleux, notre monde !... Nous en causerons encore... Voyons, ma bonne, cette vieille machine se détraque terriblement... Il n'est pas besoin d'avoir des yeux de lynx pour y découvrir une infinité de défauts, de vices et de misères.

La vicomtesse se tenait debout au milieu du hall lambrissé de palissandre à hauteur d'homme et garni de tapisseries anciennes de toute beauté.

Les poutrelles du plafond rechampies d'or supportaient au centre un lustre à lampes électrique en bronze doré d'un modèle exquis.

D'un bout, ce hall donne sur une serre dont on entrevoyait la verdure par les portes ouvertes, de l'autre, sur un escalier Louis II tout en bois dont la perspective fuyante et les tons doux sont un véritable charme des yeux.

— Tu sais, fit-elle émerveillée, tout est parfait ici. C'est ton mari qui l'a acheté ce ?

— En effet.

— Mes bien sincères félicitations... Il l'a consultée ?

— Non, c'est une surprise.

— Sentiment délicat ! Pourquoi dans ce cas ?

— Tu comprends... je tiens à revoir le mien le moins possible.

— Lâche !... fit en souriant la vicomtesse. Je te pleurerais si tu voulais me poser au cœur du temps adverses, braver les sourires, les sottises enfin de leur titre, les pincemaines rares, les fausses dévotes qui s'imaginent que dans le ciel, si elles y entrent, il y aura des places réservées pour les Barnavel et les marquises. Mais tu sera toujours la même : Fière et fallable... Tu sortes ?

— Oui vers...

— Rue Royale.

— A ! je comprends... chez Gabrielle ?

— Justement.

— Voir ta sœur ?

— Eu effet... ma pauvre Rose...

— Pourquoi dis-tu cela ?

— Parce qu'elle a assez des chagrins...

— Ils ne l'ont pas enlaidie, je l'assure...

— Tu l'a vue ?

— Hier encore... Elle est d'une fraîcheur.

— Veux-tu que je t'emmène...

— J'ai demandé ma voiture...

— Dis qu'on vienne le prendre rue Royale et partons.

— Soit.

Les deux amies descendirent l'avenue de Messine dans le petit coupé de la vicomtesse.

— Et ton mari, demanda Andrée. Toujours de même.

— Toujours. Immuable et correct ! M. de Crancey ne s'occupe pas de mes actions, il me dépense davantage pour lui-même, sournoisement... mais je suis une femme raisonnable... Je me conforme aux exigences de mon tyran. Seulement, comme tu penses, je ne fais pas un sou d'économe.

Elle haussa les épaules en s'...ant et ajouta :

— Comme je n'ai pas d'enfants, je ne vois pas à quoi elles me serviraient.

Et fixant André :

— Et toi ? demanda t-elle.

— Je n'en pourrai pas dire autant dans quelques mois.

— Déjà ! s'écria la vicomtesse.

— Aussi sûrement.

— Au reste ! fit l'amie, tu ne m'apprends rien.

— Vrai !

— J'avais deviné... Tes airs languissants, tes yeux abattus, tes traits fatigués. Oh ! ces monstres d'hommes.

Et tout à coup une idée lui venant ;

— Mais alors tu n'as plus que quelques mois à jouir de ton reste. Tu vas en profiter au moins, te montrer, te faire belle, aller au bois, au théâtre, te payer un hiver soigné, donner quelques dîners.

— A qui ? demanda tristement Andrée.

C'était le mot de la situation.

Madame de Crancey avait l'imagination fertile et la réponse prompte mais elle fut étourdie du coup.

D'ailleurs, le petit coupé s'arrêtait rue Royale, devant la porte de la célèbre fleuriste.

Les deux femmes en descendirent.

Le magasin était à peu près vide. L'heure du déjeuner approchait.

La première personne que madame Chambay aperçut fut celle qu'elle venait voir.

Rose était assise devant une petite table à demi cachée par d'immenses bouquets d'asters et de chrysanthèmes.

Malgré la saison avancée on aurait trouvé là à peu près toutes les espèces de fleurs, comme aux beaux jours de leur épanouissement.

Les prodiges des jardiniers modernes les auraient fait condamner jadis aux bûchers de l'inquisition pour sortilèges et violation des lois de la nature.

En apercevant sa sœur, Rose se leva sans embarras, déjà faite à sa nouvelle condition.

— C'est vous, dit-elle simplement à madame Chambay. Vous avez fait un bon voyage ?

Andrée ne répondit pas.

Elle saisit les deux mains de la fille du garde Pélogias d'elle de la longueur de ses bras, l'examina d'un œil sévère et lui dit :

— Deux a quand suis-je une étrangère pour vous, mademoiselle ?

Et l'attirant brusquement sur sa poitrine, au grand ébahissement des rares clients du magasin :

— Tu sais, lui dit-elle, je te défends de me dire vous...

— Mais ton mari !...

— Mon mari n'a rien à voir dans mes affections d'enfance. Si tu le préférais, je ne te reverrais jamais, jamais, tu entends ! C'est à la vie à la mort entre nous. Ne recommence pas !

— Puisque tu le veux !

— Tu te plais ici ?

— Je m'y plairai si tu y viens quelquefois...

— J'y viendrai souvent, tous les jours, autant que je le pourrai... Où demeures-tu ?

— A deux pas... cité Vivaldi...

— Dans une mansarde !

— Non, dans une toute petite chambre, sur les jardins...

— Tu as ce qu'il te faut ...

— Oui.

— A la condition de ne pas être exigeante !... demanda Andrée, en l'interrogeant d'un regard soupçonneux.

Et sans attendre la réponse :

— Irai voir ça. Quel jour y seras-tu... dimanche ?

— Oui.

— A quelle heure ?

— Je suis libre à partir de midi...

— Bon. Attends-moi... Je t'emmènerai ensuite...

Rose secoua la tête.

— Je t'en supplie... dit-elle, n'insiste pas Viens ; je se-ai si contente de te voir, de te parler. Mais j'ai horreur du monde... Je me plais seule, mes journées faite...

— Nous verrons... nous nous arrangerons Je ne veux pas que tu sois malheureuse...

Tout ce que j'ai est à toi.

— J'assure que je n'ai besoin de rien... On est très bon ci pour moi... Les autres demoiselles sont obligeantes... Elles m'apprennent ce que j'ai besoin de savoir. Je suis déjà presque au courant de tout. Le patronne m'a promis cent francs par mois dans quelques semaines. C'est tout ce qu'il me faut... Je serai presque riche...

— Elle se trouve heureuse avec ça, murmura la jeune femme.

— Et puis, ajouta Rose, que m'importe l'argent ?

Elle leva les yeux au plafond comme pour y chercher les vestiges d'une vision disparue.

Son amour perdu, elle était indifférente à tout le reste.

C'est à peine si elle demanda à Andrée des nouvelles du prince.

Elle murmura seulement du bout des lèvres :

— On va bien là-bas ?

— Oui... on te regrette.

— Ta mère !...

— Est triste d'avoir perdu ses deux filles.

— La cuvé ?

— Il est assez vieux pour ne plus changer.

— Le père Pivart ?...

— Je l'ai vu... les autres aussi... Ils vont comme à l'ordinaire.

Les autres, pour madame Chambay, c'étaient les Bailleul et Jérôme Brion.

La vicomtesse n'était guère au fond du magasin, derrière les plantes vertes dont quelques-unes touchaient au plafond, forêt mystérieuse qui abritait dans ses profondeurs un petit boudoir très luxueux.

C'était le cabinet particulier de la patronne.

Gabrielle était en conversation intime avec un gentleman très bien mis, jeune encore.

Dès que la vicomtesse l'aperçut, elle s'écria :

— Tiens ! le baron ! Enchanté de vous rencontrer, cher monsieur !

— Plaisir partagé, vicomtesse.

La conversation du baron et de la fleuriste en fut interrompue, mais ils n'avaient plus rien de secret à se confier.

Le baron Ferney, car c'était lui, venait de dire à Gabrielle :

— Vous comprenez mes instructions au sujet de cette petite, chère amie ?

— Parfaitement, mais ce sera long, très long... Plus je la vois, plus j'en suis convaincue ! ... Nature délicate, facile à effarouche, désintéressée !

— Elle me plaît au-delà de toute expression. Il me serait très pénible de la voir enlever par un autre... sous quelque prétexte que ce fût... Mes idées sont parfaitement arrêtées... Rien ne me soutiers... rien !

— C'est entendu !

— Mais vous me connaissez... je ne suis pas pressé... J'attendrai !

AUTOUR D'UN BERCEAU

C'est une désagréable corvée que des visites à faire quand on la certitude d'être mal reçu.

En ce cas, pourquoi se les imposer ?

La règle, l'habitude, le monde et son code ! Il faut dire à Mme Chambay d'Andrée qu'elle résista autant qu'elle put à ces exigences de l'usage.

Elle voulait se cloîtrer dans son adorable maison de l'avenue Ruysdael, éviter pour elle et son mari toutes les causes d'irritation, de froissements.

Tiraillée d'un côté par sa famille, par sa mère qui ne pouvait admettre la pauvre et digne femme, qu'on méconnaît ses convenances, et par son mari, que ses relations d'affaires obligeaient à certaines démarches, elle dut se soumettre et se résigner à cette petite torture.

Ses voitures étaient tout ce qu'il y a de plus soigné. Chavignac avait payé ses sous-cuyer ses chevaux quinze mille francs la paire ; la livrée était d'une sévérité gracieuse ; les toilettes d'un goût exquis ; rien ne la sauva d'un échec qui devait exercer sur son avenir une détestable influence.

A suivre Charles MERQUEM.